

Commune de Cornaux

Calcul du taux d'endettement

Comptes 2016

B20	Engagements courants	1'797'938
B21	Dettes à court terme	3'012'482
B22	Dettes à moyen et à long termes	11'200'000
B23	Engagements particuliers	0
B24	Provisions	114'025
B25	Passifs transitoires	439'477
CAPITAUX DE TIERS		16'563'921

B10	Disponibilités	1'572'843
B11	Avoirs	1'015'554
B12	Placements	2'140'107
B13	Actifs transitoires	1'130'679
PATRIMOINE FINANCIER		5'859'183

400	Impôts personnes physiques	3'498'211
401	Impôts personnes morales	782'951
REVENUS FISCAUX		4'281'162

Taux d'endettement net en % **250**

Marge d'autofinancement

Budget 2018

Résultat d'exercice		23'900
(-) déficit / (+) bénéfice		
Amortissements légaux (Nature 33)		439'600
Marge d'autofinancement		463'500
Investissements NET	495'000	420'750 85%
Degré d'autofinancement		110.2

Degré minimal d'autofinancement
selon Règles LFinEC

110

Capitaux de tiers selon MCH2

- 200 Engagements courants
- 201 Engagements financiers à court terme
- 204 Passifs de régularisation
- 205 Provisions à court terme
- 206 Engagements financiers à long terme
- 208 Provisions à long terme
- 209 Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers

Patrimoine financier selon MCH2

- 100 Disponibilités et placements à court terme
- 101 Créances
- 102 Placements financiers à court terme
- 104 Actifs de régularisation
- 106 Stock
- 107 Placements financiers
- 108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)
- 109 Créances envers les financements spéciaux et fonds enregistrés comme capitaux de tiers

Règles LFinEC

Taux d'endettement net	Degré minimal d'autofinancement exigé
<0%	pas de limite
de 0 à <50%	50%
de 50 à <100%	70%
de 100 à <150%	80%
de 150 à <200%	100%
200% et plus	110%

OK RESPECTE LA LIMITE !